

BOURSE AUX LIVRES FCPE EIFFEL LYCÉENS ET POST BAC

bal@fcpe-eiffel.fr ou 06.86.17.19.35



MODE D'EMPLOI 2019/2020

La Région Nouvelle Aquitaine a décidé de mettre en place **la gratuité des livres à la rentrée 2019/2020 pour les classes de Secondes et de Premières** et à la rentrée suivante pour les classes de Terminales.

Suite à la réforme du Bac, les programmes et les manuels de Seconde et de Première changent totalement dès la rentrée 2019/2020. Nous avons évoqué ce changement avec vous lors de la bourse aux livres de septembre dernier. **En l'état actuel des informations, nous ne pouvons pas et ne souhaitons pas nous porter volontaires à la distribution des manuels.**

Les dates et modalités ne sont pas encore connues, les manuels seront sélectionnés tardivement pour être commandés pendant l'été et livrés à la rentrée. Les conditions ne sont pas réunies pour nous permettre de **vous satisfaire dès la rentrée de septembre** et faire que chacun de vos enfants puisse étudier sereinement. Nous savons seulement pour le moment que vous disposerez d'un coupon de 200 euros vous permettant de retirer les livres dans une librairie référencée. Nous vous informerons au fur et à mesure sur notre site de l'ensemble des détails. (www.fcpe-eiffel.fr)

Nous avons décidé de ne pas reprendre les manuels des niveaux de seconde ET première. (Nous ne disposons d'aucune solution pour le stockage et malgré nos recherches, nous n'avons pas trouvé d'alternative simple pour faciliter le recyclage non plus).

Vous garderez donc les manuels. Pour autant :

1- Pour les élèves de terminale passant le Bac en juin 2019 :

Les livres de Terminale seront repris.

Ils seront remboursés selon les modalités habituelles de la bourse aux livres en chèque lettre courant du mois de septembre.

Les manuels pourront être déposés aux permanences FCPE dates jointes

2- Pour les élèves de 1ère entrant en Terminale à la rentrée 2019/2020 :

Pour rappel : Vous gardez les livres de 1^{ère}.

La FCPE déduira la valeur payée (sans décote) des livres de Première sur la prochaine facture des livres de Terminale.

Il est donc primordial de suivre les **Etapas clés pour commander vos livres de terminale :**

1. Remplir le bon de commande ainsi que l'adhésion FCPE 2019/2020 (document joint)
2. Envoyer le bon de commande et **le chèque du montant de l'adhésion uniquement** à l'adresse suivante
FCPE Bourse aux livres - 25 rue Ferbos - 33800 BORDEAUX
ou la déposer soit dans la boîte aux lettres ou soit pendant les permanences (dates jointes)
3. Récupérer impérativement vos livres à la bourse aux livres des 28, 29 et 30 août 2019
(nous ne disposons d'aucune zone de stockage). Si le solde de la facture est créditeur, nous vous enverrons une lettre chèque courant du mois de septembre.

3- Enfin, pour les élèves entrant en Première à la rentrée 2019/2020 :

Pour rappel : Les livres de 2^{nde} (maintenant obsolètes) ne sont ni repris, ni rachetés (selon les conditions annoncées lors de la distribution fin août 2018).

Les élèves entrant en Première à la rentrée vont **bénéficier de la gratuité des manuels scolaires jusqu'au Bac.** Les modalités de distribution seront diffusées sur notre site dès qu'elles nous seront communiquées par la Région.

BOURSE AUX LIVRES FCPE EIFFEL LYCÉENS ET POST BAC

bal@fcpe-eiffel.fr ou 06.86.17.19.35

COMMANDE DES LIVRES : DEUX POSSIBILITÉS

- **Sur place** permanences au lycée selon les dates et horaires ci-dessous.
- **Par courrier** FCPE G.Eiffel 25 Rue Ferbos 33800 BORDEAUX
Pas de recommandé. Pensez à nous envoyer un mail avant l'envoi (bal@fcpe-eiffel.fr), nous vous confirmerons la réception de votre commande.

DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LA COMMANDE

- Bon de Commande- Adhésion FCPE 2019-2020 rempli.
- Un chèque à l'ordre de «FCPE Eiffel » (ou espèces) de 30€ (acompte)
- **Pour les nouveaux arrivants au lycée (y compris les post-bacs)** : une préinscription sur Internet est recommandée (elle facilite le travail de l'association) :
Connectez-vous sur bal.fcpe.asso.fr, cliquez sur nouvelle inscription, saisissez une adresse mail ainsi qu'un mot de passe de votre choix. Remplissez l'onglet parents et enfant. Vérifiez votre saisie, en cliquant sur le bouton vert « nouvel utilisateur » puis sur bulletin d'adhésion. Tout doit être rempli.(enfant+parent+adhésion)

DATES DE PERMANENCES pour la REPRISE ET COMMANDE DES LIVRES

DATES	HORAIRES	Futures élèves de Terminale + post bac
Mardi 11 juin	9h - 17h	Commandes des livres
Mercredi 12 juin	9h - 16h	
Lundi 17 juin	9h - 13h	
Mardi 2 juillet	9h - 12h	Reprises des livres des élèves de terminales
Jeudi 4 juillet	9h - 15h	
Vendredi 5 juillet	9h - 15h	
Mercredi 10 juillet	9h - 16h	Reprises et commandes
Jeudi 11 juillet	9h - 16h	

DATES DE DISTRIBUTION DES LIVRES

Mercredi 28 août	9h-12h/13h-17h	N'oubliez pas votre moyen de paiement, vous n'avez versé qu'un acompte. Merci de respecter impérativement ces dates de distribution.
Jeudi 29 août	9h-12h/13h-17h	
Vendredi 30 août	9h-12h/13h-17h	

BOURSE AUX LIVRES FCPE EIFFEL LYCÉENS ET POST BAC

bal@fcpe-eiffel.fr ou 06.86.17.19.35

BON DE COMMANDE – ADHÉSION FCPE 2019-2020

NOUVELLE FAMILLE ADHERENTE A LA FCPE EIFFEL OUI NON
SI OUI, PREINSCRIPTION INTERNET (bal.fcpe.asso.fr) OUI NON

NOM ET PRENOM DU PARENT ADHERENT

ADRESSE.....

CODE POSTAL+ VILLE.....N° DE TELEPHONE

MAIL DU PARENT@.....

NOM et PRENOM DE L'ELEVE

N° DE TELEPHONE DE L'ELEVE.....

CHOISISSEZ LE TYPE D'ADHÉSION (obligatoire)

- 14.35 € adhésion de base 3.35€ abonnement à la revue des parents
Ou 45.55 € adhésion solidarité (faire un chèque de 45.55€ en plus des arrhes)
Ou 3.40 € si vous adhérez déjà dans un autre établissement pour 2018.2019 (justificatif obligatoire).
Vous souhaitez un reçu don aux œuvres pour une déduction fiscale

CLASSE RENTRÉE 2018-2019

Redoublement

TERMINALE

- SSI
 SSVT
 STI 2D
 STMG
 PRO

PREPA

- PCSI
 PCSI-SI
 PTSI
 PSI
 PT
 DCG1
 ATS

BTS 1A

- COMPTA
 MUC
 NRC
 ELEC
 SMS
 CPI
 SIO OU GEO

BTS 2A

- COMPTA
 MUC
 NRC

Commentaire

LANGUES

ANGLAIS

ESPAGNOL

ALLEMAND

CHOIX DES OPTIONS ET SPECIALITÉS

TERMINALE S

- MATH ISN
 PHYSIQUE SVT

TERMINALE STMG

- MERCATIQUE
 SIG OU GESTION FINANCE

Autre élève au lycée G.Eiffel

OUI

NON

Si oui classe :

ACOMPTE

30€

Je certifie l'exactitude des informations ci-dessus
et approuve le règlement Bourse aux Livres

SIGNATURE

Cadre réservé à l'association, merci de ne pas remplir

DATE	MONTANT ARRHES	MODE DE REGLEMENT	N°CHEQUE /RECU	RESP.FCPE

BOURSE AUX LIVRES FCPE EIFFEL LYCÉENS ET POST BAC

bal@fcpe-eiffel.fr ou 06.86.17.19.35

L'adhésion est obligatoire pour bénéficier de la bourse aux livres (loi "LANG" du 10 août 1981)

- **Adhésion réduite à 3.40€** : Si vous souscrivez une adhésion complète pour un enfant scolarisé dans un autre établissement en 2019/ 2020, demandez un justificatif ainsi vous ne payerez que 3.40€ à la FCPE Eiffel. A défaut de justificatif, une adhésion complète sera demandée.
- **Une seule adhésion** : Vous avez plusieurs enfants scolarisés au lycée Gustave Eiffel, vous ne payez qu'une seule adhésion.

Pensez y : l'adhésion est déductible des impôts, demandez un justificatif, cochez la case « reçu don aux œuvres » ci-dessus dans le bon de commande.

- Vous souhaitez être délégué, envoyez un mail à secrtaire@fcpe-eiffel.fr

REGLEMENT DE LA BOURSE AUX LIVRES

La bourse aux livres est un système d'achat-revente, organisé en deux étapes :

- **La reprise des livres** fournis par le conseil local en début d'année scolaire précédente, uniquement si les livres sont encore au programme l'année suivante et **seulement s'ils sont ramenés aux dates de permanence de juin/ juillet.**
 - * Si vous commandez d'autres livres le montant de la reprise sera déduit de la facture finale.
 - * Si vous ne commandez pas d'autres livres, un chèque du montant de la reprise vous sera renvoyé dans l'été. Les frais d'envoi vous seront facturés 1.5 € et seront déduits du montant de la reprise.
- **L'acquisition des livres** du programme de l'année avec **une remise de 20% à 85%** sur le prix public.
- Des frais de dossier sont demandés pour chaque commande. Ils servent à financer le fonctionnement de la bourse aux livres.
- Seul le paiement par chèque libellé au nom FCPE Eiffel et le paiement en espèces sont acceptés
- Aucun livre ne sera distribué avant le paiement total de la commande.
- Le conseil local peut accorder des facilités de paiement (ex:3 chèques avec intervalles d'encaissement d'un mois). Vous pouvez aussi nous demander **un dossier Fond Social.**
- A partir du 16 septembre 2019, les livres non retirés seront considérés comme abandonnés et le conseil local pourra en disposer à sa convenance.
- En cas d'annulation de la commande en août, les arrhes sont remboursées. Sans nouvelle de votre part en septembre, les arrhes ne seront pas remboursées.
- Si vous ne récupérez pas vos livres aux dates de distribution en Août, ils seront livrés dans la limite des stocks.